

CREFOP : GT Stage de la commission Orientation – 4 juin 2024

Participants :

Sylvain ADAM DRAIO

Mickaël de CAMBOURG U2P de Normandie

Denis LÉBOUCHER Agence de l'Orientation et des Métiers

Frédéric BLIN Rectorat

Stéphanie MORTEVEILLE Dreetts

Séverine TOUCHARD Medef

L'objectif était de faire le point sur les chiffres et les actions entreprises jusqu'à présent, ainsi que de discuter des problématiques et des solutions possibles.

**Point à date sur la mobilisation autour des stages de seconde :**

Sur les 26000 jeunes concernés par ce stage de seconde générale et technologique, 55% des jeunes ont trouvé une solution de stage à ce jour en Normandie (contre 25% au niveau national) + 4,5% en SNU.

Le rectorat a organisé un webinaire à destination de professeurs principaux et des personnels en charge de l'orientation, 100 établissements sur 150 étaient connectés.

Un autre webinaire est prévu ce jour pour présenter les outils disponibles pour les élèves qui n'auront pas de stage.

On estime entre 40 et 60 jeunes qui n'auront pas de stage **par lycée**. Ces jeunes seront accueillis par une équipe d'enseignants dans chaque lycée et auront une présentation de tous les outils à leur disposition en termes de construction de parcours d'orientation sous forme de webinaires proposés par l'ONISEP. La mobilisation du réseau des psychologues des écoles est aussi prévue.

L'agence de l'orientation s'est aussi fortement mobilisée et sera en appui de cette démarche pour accompagner les jeunes sans stage :

L'agence proposera chaque matin durant les 2 semaines des pitches d'ambassadeurs, des webinaires, des ateliers sur les grandes filières de l'enseignement supérieurs, sur les filières d'excellence normande.

Elle organisera l'après-midi des visites d'entreprises (surtout dans les grandes villes).

3300 offres sur la plateforme 1 jeune/1 solution pour la Normandie

800 offres sur la plateforme régionale Destination métiers

2300 jeunes connectés

**Observations communes :** La période de 2 semaines pour une "séquence d'observation" peut sembler longue comme le prévoit le décret. L'agence de l'orientation a construit 200 parcours mixtes (Une semaine/une semaine) avec plusieurs entreprises pour faciliter l'accueil des stagiaires.

De même, le Medef Normandie propose à 15 jeunes de Pont Audemer et alentours (lieu du siège du Medef) un parcours de 2 semaines de découverte de différents métiers/branches, de l'écosystème de l'entreprise. A ce jour, sur 15 offres de stage

déposés par le Medef Normandie sur les 2 lycées de Pont Audemer, seulement 9 sont pourvus à ce jour malgré la diffusion à l'ensemble des élèves.  
De même pour le stage mutualisé de EDF Flamanville ou il reste encore des places.

### Concernant les transports, 2 situations

1. S'agissant des jeunes lycéens de seconde qui disposent déjà d'un abonnement au titre du transport scolaire, Le lycéen doit faire un déplacement lié à un stage obligatoire dans le cadre scolaire ou à une journée découverte dans un autre établissement et a besoin d'un transport pour s'y rendre ?

Il peut être pris en charge gratuitement sur une ligne commerciale, un circuit scolaire ou un train, dans la limite des places disponibles. Un changement de régime provisoire et de mode de transport pourra être accepté. Un justificatif pourra être demandé

Les demandes d'autorisation de ce type sont à adresser par la famille au service transport Nomad Car au moins 2 semaines avant la date prévue du stage. La durée cumulée est limitée à 12 semaines sur l'année scolaire. Une autorisation provisoire nominative est délivrée à l'élève, valant titre de transport

2. S'agissant des jeunes sans abonnement scolaire qui souhaiteraient bénéficier sur le réseau commercial d'offres tarifaires avantageuses pour les 2 semaines considérées :

Les usagers non scolaires (= sans abonnement de transport scolaire) peuvent être admis dans les circuits scolaires dans la limite des places disponibles. Il faut avant de pouvoir accéder aux autocars, se manifester dans un délai de 15 jours minimum auprès du service transport Nomad Car afin d'obtenir son accord et s'acquitter en amont auprès de lui d'un titre de transport commercial. En effet, aucune vente à bord n'est possible dans les circuits scolaires, à l'inverse des lignes commerciales dans lesquelles l'accès est libre et la vente à bord disponible.

Il est à noter que les circuits scolaires ne fonctionnent, sauf exceptions, ni le mercredi soir, ni les week-ends, ni pendant les vacances scolaires. Ils sont réservés en priorité aux scolaires ayant un titre de transport scolaire annuel.

Tarifcation sur lignes commerciales : le prix du trajet est calculé selon le parcours réalisé. Calculateur de tarifs sur ligne commerciale : <https://nomad.normandie.fr/tarifs-et-achats>

Le plus avantageux sur une période de 10 jours sera d'acheter deux cartes 10 trajets (= 10 allers-retours)

Coordonnées Nomad Car :

Site internet : pour les horaires / tarifs / ...- <https://nomad.normandie.fr/>

Numéro de téléphone (L au V de 7h30 à 19h) : 02 22 55 00 10

Adresse mail uniques : [nomad-car@normandie.fr](mailto:nomad-car@normandie.fr)

**Pour conclure ce GT :**

Le rectorat nous fera un point la semaine prochaine sur les retours du nombre de conventions signées.

Nous prévoyons un prochain GT le 8 juillet pour faire un point post stage, sur les chiffres et préparer ensemble une enquête à destination des lycées pour connaître leurs retours, axes d'amélioration, ...